

RISQUES SOCIAUX

Définition

Les **risques sociaux** sont des événements pouvant survenir à tout individu et provoquant pour lui soit des dépenses importantes, soit une diminution sensible de ses revenus habituels, et nécessitant donc une prise en charge collective.

Explications

Concrètement, on peut classer les événements suivants parmi les risques sociaux :

- maladie,
- maternité,
- invalidité,
- vieillesse,
- accident du travail,
- maladie professionnelle,
- décès,
- charges de famille
- chômage.

Enjeux

Le caractère large et flou de la « notion » de risque social fait qu'il est possible d'y ranger toute sorte d'événements, heureux ou malheureux, mais coûteux.

Quels sont ceux qui doivent être couverts collectivement ?

Quels sont ceux qui doivent être exclus de cette couverture collective ?

De plus, dès lors qu'un risque social est couvert collectivement, deux problèmes se posent que les économistes nomment **aléa moral** (ou risque moral) et **sélection adverse** :

- **L'aléa moral** signifie qu'un individu assuré peut avoir un comportement plus risqué sachant que le coût éventuel du risque supplémentaire qu'il prend sera pris en charge par la collectivité. La couverture doit-elle donc être collective ? Exemple : savoir que les maladies générées par le fait qu'on fume sont prises en charge par la Sécurité sociale n'incite-t-il pas les individus à fumer ?
- A l'inverse, dans le cas de **la sélection adverse**, si l'assurance est privée, cela ne risque-t-il pas de conduire les assureurs à n'accepter d'assurer que les personnes les moins à risque ? C'est la sélection adverse. Les personnes qui auraient le plus besoin d'être assurées ne trouvent pas d'assureur.

Indicateurs

Il n'y a pas réellement d'indicateur des risques sociaux, en particulier parce qu'on ne sait pas très bien les définir.

On peut cependant utiliser le **montant des dépenses de protection sociale** comme **un indicateur de couverture de ces risques**.

Erreur Fréquente

L'erreur la plus fréquente est de **ne pas utiliser cette notion** !

Sources : d'après <http://ses.webclass.fr/> (+ mise à jour et modifications personnelles)